



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



**Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE
10 avenue du général sarraill**

COMMISSION JEUNES

PV du 02/10/25

PRESENTS Mr David CARRASCO, Mr Alain DROUIN, Mr Jean-Luc PASCAREL

CATEGORIE U13

Coupe de l'Aude 11TEAMSPORTS

MATCH DE CADRAGE 11 ET 12 OCTOBRE

Les matchs sont programmés par défaut le 11 octobre 2025. Il est demandé aux clubs recevants d'indiquer le jour et l'horaire officiel auxquels ils souhaitent jouer leur match avant le lundi 06 octobre 2025 12h ; à défaut les rencontres seront programmées le 11 octobre 2025 à 14h.

- FC GRUISSAN 1 – FC CAUX ET SAUZENS 2
- GFPML 1 - RC MALEPERE
- OCSM 4 – GOAL 3
- FC SALLELOIS – FC ALARIC 1
- FC CAUX ET SAUZENS 1 – GFPLM 2
- US DU MINERVOIS 1 – FCCM 2
- GOAL 2 – ENT COUGAING/CHALABRE
- US CONQUES 1 – LUC FC 1
- GOAL 1 – FAC 2
- OCSM 3 – SCNM 1

MATCH SEC 2 X 30 mn avec pause coaching à la 15^{ème} de chaque mi-temps.

La feuille de jongle sera envoyé aux 2 clubs.

Pour le comptage des jongles chaque éducateur devra contrôler l'équipe adverse avant le début du match.

Sur la FMI dans la case observation d'après match il devra être indiqué le vainqueur des jongles.

Le club recevant devra envoyer les 2 feuilles de jongle par e-mail à : secretariat@aude.fff.fr
sous 48h.



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE
10 avenue du général sarraill

Le club visiteur est invité à prendre les feuilles en photo.

Si les 2 feuilles de jingle ne sont pas renvoyées avant le lundi 16h : amende 30€

Les équipes perdantes ne participeront pas au tour de coupe du 15 novembre sous forme de triangulaire mais intégreront le challenge Peytavy le 6 décembre

ABSENCE DE FEUILLE DE MATCH

U12 N1 Poule A GFPLM 3 – FAC 23

ABSENCE DE RESULTAT

U13 N1 Poule B FUN 2 – TREBES dans l'attente du retour de l'arbitre.

CATEGORIE U15

Niveau 2 Poule A

GOAL Forfait général amende 71€

Niveau 2 Poule B

LIMOUX 2 – LEZIGNAN forfait Limoux 2e forfait amende 49€

CATEGORIE U17

Niveau 1 poule B

La rencontre **GFC-FCCM** est programmée le 25/10 à 15h00



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE
10 avenue du général sarraill

DIVERS

- Cette saison **AUCUN** report de match ne sera accepté pour des motifs autre qu'un arrêté municipal ou un cas de force majeure (décès, accident...)
- Cette saison la commission appliquera l'amende prévue au règlement concernant la non-transmission de la FMI ou de la feuille papier dans les 48h ouvrés après la rencontre. (Les clubs auront jusqu'au mardi soir)
- Dans toutes les catégories, une équipe qui sera forfait une ou plusieurs fois lors de la 1ere phase ne pourra pas être déclarée championne lors de la seconde phase si elle a été rétrogradée en niveau 2.

Le secrétaire de séance
M. Alain DROUIN

Le Président
David CARRASCO